



Mise à jour 30/06/2005

# Conforme aux directives C.E.E. (E.E.C) 91/155

\_\_\_\_\_

#### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Marque: PRIME INTENSE

**Usage:** Sealer pour parquet en phase aqueuse, monocomposant

Nom, adresse et N° de téléphone du fabricant: BONA FRANCE

7,Rue de l'Artisanat 67120 Duppigheim Tél: 03 88 49 18 60 Fax: 03 88 49 18 69

N° de téléphone d'urgence de la société: 03 88 49 18 60

En cas d'urgence contacter: Centre antipoison de Paris au 01 40 37 04 04

-----

### 2. COMPOSITION (substance présentant un danger)

Substances présentant un danger pour la santé ou pour l'environnement en regard de la directive sur les substances dangereuses 67/548/EEC :

Nom chimique *	N° CAS	%	N° CE	Classification
2-Pyrrolidinone, 1-méthyl	872-50-4	2.5 – 10	212-828-1	Xi, R36/38

R36/38: irritant pour la peau et les yeux. Xi: irritant

\* Les limites d'exposition professionnelles sont énumérées à la section 8.

#### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

\_\_\_\_\_\_

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la Directive Européenne 1999/45/CE et ses amendements.

#### \_\_\_\_\_\_

#### 4. PREMIERS SECOURS

<u>Généralités</u>: En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

<u>Inhalation</u>: Emmener la personne dans un endroit bien aéré. Garder la personne au chaud et allongée. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Ne rien administrer par voie orale. En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

<u>Contact avec la peau</u>: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau, ou utiliser un nettoyant cutané. NA PAS UTILISER DE SOLVANTS NI DE DILUANT.

<u>Contact avec les yeux</u>: Vérifier si la victime porte des lentilles de contact, si tel est le cas, lui enlever. Rincer les yeux IMMEDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes.

<u>Ingestion</u>: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et allongée. NE PAS FAIRE VOMIR.





Mise à jour 30/06/2005

\_\_\_\_\_\_

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

-----

Moyens d'extinction: eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools, poudre d'extinction sèche,

CO2

Ne pas utiliser de jet d'eau.

**Recommandations**: En cas d'incendie, le produit dégage une fumée dense et noire. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Un appareil respiratoire approprié pourra être nécessaire. Refroidir à l'eau les récipients fermés exposés au feu. Ne pas laisser les écoulements provenant du feu atteindre les égouts ou les voies d'eau.

------

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<u>Précautions individuelles</u> : Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

<u>Déversement</u>: Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles le sable, la terre.... Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau. Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter les solvants. En cas de contamination des lacs, des rivières ou des égouts par le produit, informer les autorités concernées conformément à la réglementation locale.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

-----

### Manutention : En raison de la présence de solvants organiques dans la préparation :

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Elles peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter l'apparition de concentrations inflammables ou explosives de vapeur dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux limites d'exposition professionnelle. En outre, le produit doit être exclusivement utilisé dans des zones où toute flamme nue ou autre source d'inflammation a été éloignée. Le matériel électrique doit être protégé conformément à la norme applicable.

Conserver le récipient bien fermé. Eviter le contact avec la peau ou les yeux. Eviter d'inhaler la vapeur et le brouillard de pulvérisation. Il est interdit de manger, fumer ou boire dans les endroits où ce produit est manipulé.

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir point 8).

Ne jamais vider le récipient par application d'une pression car il n'est pas conçu pour supporter la pression. Toujours conserver dans des récipients constitués de la même matière que celui d'origine. Conforme à la législation sur la santé et la sécurité au travail.

**Entreposage**: Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit frais et bien aéré, à l'écart des produits incompatibles et de sources d'inflammation.

Tenir éloigné d'agents oxydants alcalins fort ou acides forts.

Ne pas fumer. Empêcher tout accès non autorisé. Les récipients ouvertes doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas jeter les résidus à l'égout.





Mise à jour 30/06/2005

\_\_\_\_\_

# 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

\_\_\_\_\_

**Mesures techniques**: assurer une ventilation adéquate. Lorsque c'est possible, on utilisera une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale. Si ceci ne suffisait pas à maintenir les concentrations de matières particulaires et les vapeurs de solvants inférieures à la LEP, une protection respiratoire appropriée doit être adaptée.

Limites d'exposition professionnelle : non disponible.

**Système respiratoire :** Les applicateurs exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués.

**Peau et corps** : le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux températures élevées.

**Mains :** Pour toute manipulation prolongée ou répétée, porter des gants de protection en nitrile ou en néoprène. Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, ne pas les appliquer après le début de l'exposition.

Yeux : porter des lunettes de sécurité permettant de protéger les yeux des éclaboussures de liquide.

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Point d'éclair:** liquide blanc **Point d'éclair:** sans objet **Densité relative:** 1.04 (eau = 1)

**pH**: 8 basique

Solubilité: soluble dans l'eau froide et chaude

------

#### 10. STABILITE ET REACTIVITE

\_\_\_\_\_\_

Stable dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section7). Produits de décomposition dangereux : monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote, fumées. Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement exothermiques : agents oxydants, alcalins ou acides forts.

\_\_\_\_\_

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation à proprement parler n'est disponible. La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE préparations dangereuses et est classée

pour ses propriétés eco-toxicologiques. Voir les sections 2 et 15 pour plus de détails.

L'exposition aux vapeurs de solvant dégagées par le composant à des concentrations supérieures à la limite d'exposition professionnelle spécifiées peut avoir des effets nocifs pour la santé, provoquant par exemple une irritation des muqueuses et du système respiratoire ou des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central.





Mise à jour 30/06/2005

# 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Parmi les symptômes et les signes figurent : maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes : évanouissement. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Un contact répété ou prolongé peut causer la disparition des graisses de la peau et être à l'origine d'une dermatite de contact et d'une absorption par la peau. Les jets de liquide dans les yeux peuvent causer une irritation et des atteintes réversibles.

#### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation à proprement parler n'est disponible. Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau.

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE préparations dangereuses et n'est pas classée dangereuse pour l'environnement.

# 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

\_\_\_\_\_

Données sur l'écotoxicité :

Nom des ingrédients Espèces Période Résultatt
2-Pyrrolidinone, 1-méthyl Poisson (CL50) 96 heures > 500 mg/l
Daphnie (CE50) 24 heures > 1.000 mg/l
Plantes aquatiques (CE50) 72 heures > 500 mg/l

Informations ecotoxicologiques:

Nom des ingrédients	Persistanc	e/dégradabi	Potentiel b	Potentiel bioaccumulatif		
	DBO5	DCO	ThOD	Biodégradabilité	LogPow E	BCF Potentie
2-Pyrrolidinone, 1-méthyl	<0.002	1.6	1.939	Facilement	-0.46	Faible
	ma/ka	ma/ka	ma/ka			

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

# Résidu de produit et emballages contaminés:

Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations locales.

Catalogue Européen des déchets: 08 01 12

<u>Déchets dangereux</u>: à la connaissance du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive 91/689/CEE.

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux et non règlementé.





Mise à jour 30/06/2005

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification: pas classé comme dangereux selon la directive européenne 88/379/CEE.

Symbole C.E.: 32 08 90 91 (code douanier)

\_\_\_\_\_

#### **16. AUTRES INFORMATIONS**

Language 192 and the company of all 1925 and the company of the company of the Cofe constitution of the company of

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.